

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Votre LOGO

# Groupe de travail Réussite éducative

# Proposition formulée dans le cadre de l'élaboration du plan de relance

# **POUR LE RESEAU DES CRPV:**

Déploiement d'un plan de maintien et de développement d'une offre d'activités ludopédagogiques durant l'été pour les enfants et les jeunes en forte articulation avec les collectivités territoriales

# 1. CONSTAT(S) PREVISIONNEL(S)

A quelles conséquences prévisibles de la crise sanitaire votre proposition permettrait-elle de répondre ? Sur quels éléments faites-vous reposer ce constat prévisionnel ?

Suite à la période de confinement, et dans la perspective de déplacements impossibles ou limitées, il semble essentiel de prévoir le maintien et le développement d'une offre d'activités en direction des enfants, des jeunes et des familles durant l'été.

Cette offre ludo-pédagogique doit permettre de limiter les impacts de la rupture scolaire liée au confinement et prévenir le décrochage et également d'offrir des propositions récréatives pour les bénéficiaires (renforcement de l'accueil et de l'animation dans cette période, travail en proximité, repérage des besoins pour la rentrée, organisation de tournois sportifs, d'ouverture culturelle, de découverte du territoire en lien, etc.)

### 2. DECRIPTION DE LA PROPOSITION ET DE SES OBJECTIFS

Décrivez votre action en détaillant notamment :

- Les opérateurs en charge de la mise en œuvre de la mesure : pouvoirs publics, associations, structures de l'ESS, etc.
- Les bénéficiaires finaux de votre proposition : type de publics, secteurs d'activité, taille d'entreprises, etc.
- Essayez d'estimer le nombre de bénéficiaires potentiels.
- Moyens à mobiliser: budgétaire/évolution d'un cadre légal/appui ANCT/ingénierie ...

Les acteurs de proximité (associations locales, clubs de sports, services municipaux, bailleurs sociaux, conseils citoyens, habitants en lien avec les services d'Etat [Ic1]et l'Éducation nationale doivent être mobilisés pour construire en proximité une offre massive en direction des enfants, des jeunes et des familles dans la période estivale. Cette offre pourrait être tant éducative (éveil scientifique par ex,) que sportive et culturelle (en mobilisant artistes de proximité qui n'auraient pu conduire leurs actions entre mars et juin).

Dans ce cadre, il est important de veiller au maintien des activités, des structures et des équipements (loisirs, culture, sport, écoles) qui parfois ferment en période d'été et de mobiliser des moyens humains (animateurs, enseignants, volontaires) pour construire une offre estivale à la hauteur des besoins (quartiers où la jeunesse est fortement présente).

L'offre estivale doit être adaptée le plus possible aux besoins locaux. Les propositions nationales doivent venir nourrir une réflexion qui sera construite localement avec les acteurs du terrain et selon les remontées qui auront pu être faites (via par exemple les services maintenus et les cellules d'écoutes).

# 3. PARTIES-PRENANTES

Quelles seraient les principales parties-prenantes d'une telle proposition.

Cette offre suppose un partenariat local fort permettant de mobiliser les ressources de chacun (État, collectivités, monde associatif, conseils citoyens, collectifs d'habitants) et de les mettre à disposition des habitants des quartiers. Un appel à bénévolat, la mobilisation d'étudiants, de retraités, pourraient être activés.

### 4. TEMPORALITE ET FREINS EVENTUELS A LA MISE EN OEUVRE

Votre proposition constitue-t-elle une réponse de **court terme** (mise en œuvre dès la mi-mai), de **moyen-terme** (mise en œuvre dès la rentrée de septembre), de **long terme** (mise en œuvre à compter de janvier 2021).

Décrivez les éventuels freins à la mise en œuvre d'une telle proposition (limites imposées par l'épidémie de Covid, freins institutionnels (de type partage de compétences), difficultés financières, éclatement des acteurs, etc.) et la manière dont ils pourraient être dépassés.

La proposition s'inscrit dans un contexte d'urgence. Sa mise en œuvre effective en été suppose une préparation dès à présent.

Les conditions de réussite d'un tel projet impliquent l'engagement fort de chacune des parties (État, collectivités, monde associatif, clubs de sport, établissements culturels, collectifs

d'habitants, conseils citoyens, etc.) pour concevoir, territoire par territoire et en mobilisant les ressources locales, une offre à proposer aux enfants et aux jeunes.

Elle demande un engagement conséquent des acteurs locaux, déjà fortement mobilisés pendant cette période de crise (cellule d'écoute, maintien d'activités à distance, difficultés liées au travail à distance, etc.). Cette reprise forte, une fois le présentiel possible, suppose un risque potentiel pour les équipes qui seront surchargés, alors même que la période précédente n'aura pas été simple à gérer. Un appui spécifique sera à prévoir, ainsi que des conditions d'intéressement potentiel (primes ou autres ?).

Cette proposition demande un engagement fort des acteurs locaux, avec un potentiel besoin de recrutement en renfort localement pour animer et conduire ces activités. Des budgets spécifiques peuvent être nécessaires, ainsi qu'un report et une adaptation des budgets des actions prévues sur le début de d'année.

Par ailleurs, l'impossibilité sans doute de mobiliser de grands groupes pour des raisons sanitaires suppose d'avoir recours à des moyens humains plus importants pour garantir une offre accessible au plus grand nombre, et donc des moyens financiers conséquents.